



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2018**

Téléphone : 04.50.19.01.10 – Télécopie : 04.50.19.01.20  
Courriel : [mairie@sevrier.fr](mailto:mairie@sevrier.fr)

-----

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques REY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme PRIEUR-DREVON Agnès, M. LYONNAZ Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, Mme POINTET Martine, Mme ARRAULT Marie-Pierre, M. BARAN Gabin, Mme BLAND Hélène, M. CHEDECAL Sylvain, M. DELOBEL Gérard, M. DUMOLARD Damien, Mme GLABAY Guénaële, M. METRAL-BOFFOD Michel, Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, M. FONTAINE Bernard, Mme TALIN Dominique, Mme DEPLAIX Doris, M. MAURIANGE Claude.

**ABSENTS OU EXCUSÉS** :

M. FALCONNET Georges, Mme MALAPLATE Christina, M. VANHELMON Yves, M. FLANDIN David, Mme GENOT Marie, Mme GODART Sylviane, Mme GURRET-BAGGIO Alice, M. PARIS Yves, Mme FALCONNET Sandrine.

**PROCURATIONS** :

M. FALCONNET Georges donne pouvoir à M. REY Jacques,  
Mme MALAPLATE Christina donne pouvoir à M. LYONNAZ Bruno,  
M. VANHELMON Yves donne pouvoir à Mme PRIEUR-DREVON Agnès,  
M. FLANDIN David donne pouvoir à Mme GLABAY Guénaële,  
Mme GODART Sylviane donne pouvoir à M. DELOBEL Gérard,  
Mme GURRET-BAGGIO Alice donne pouvoir à Mme ARRAULT Marie-Pierre,  
Mme FALCONNET Sandrine donne pouvoir à M. FONTAINE Bernard.

M. BARAN Gabin a été élu secrétaire de séance.

-----

**Approbation du PV de la séance publique du Conseil Municipal du 24 septembre 2018.**

**ADOpte à l'unanimité.**

Le Conseil municipal a ensuite délibéré sur les questions suivantes :

**Ordre du jour** :

**PERSONNEL** :

- **Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal**

- **Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74.**

#### **INTERCOMMUNALITE :**

- **Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2018**

#### **FINANCES :**

- **Subvention exceptionnelle à l'association « Club Soroptimist d'Annecy »**

#### **AFFAIRES SCOLAIRES :**

- **Projet Educatif Territorial (PEdT) – composition comité de pilotage**

#### **FONCIER - BAUX :**

- **ASAP : mise à disposition précaire et révocable de locaux scolaires**

#### **Questions diverses**

.....

#### **PERSONNEL :**

- **Mise à jour du tableau des effectifs**

Rappelant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois communaux permanents et non permanents nécessaires au fonctionnement des services, le Conseil municipal a procédé aux changements nécessaires pour prendre en compte l'évolution organisationnelle des services et pour rectifier la délibération du 24 septembre 2018 à la majorité des voix des membres présents et représentés (moins **2 voix contre** au sujet de la nature du recrutement envisagé pour le service de la police municipale).

- **Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74.**

Après avoir rappelé les dispositions réglementaires en la matière et la délibération du conseil n° 7-1/2018 donnant mandat au CDG74 pour lancer une procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance des risques statutaires, le Conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires selon la proposition faite par Monsieur le Maire et de l'autoriser à signer au nom et pour le compte du CDG74, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de ce dossier.

#### **INTERCOMMUNALITE :**

- **Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2018**

Par courrier du 17 septembre 2018, le Grand Annecy Agglomération a notifié le rapport de l'exercice en cours, adopté par la Commission locale d'évaluation des charges transférées lors de sa réunion du 4 septembre 2018.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres du Grand Annecy.

Après son adoption par les communes, le Grand Annecy pourra se prononcer sur les attributions de compensation définitives pour l'exercice en cours.

Rappelant les réunions de la CLECT du Grand Annecy des 3 avril 2018, 5 juin 2018 et 4 septembre 2018, et le rapport de la CLECT 2018 produit à l'issue de sa dernière réunion et approuvé par ses membres, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le rapport de la **CLECT 2018**, décision qui sera notifiée au Grand Annecy.

## **FINANCES :**

### **• Subvention exceptionnelle à l'association « Club Soroptimist d'Annecy »**

Le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de **1 000 €** à cette association dans le cadre des cérémonies de Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, et ce pour aider à financer une statue en hommage à Suzanne Noël, pionnière de la chirurgie esthétique, notamment à destination des blessés de guerre. Il a été précisé que cette statue sera érigée au sommet du site de l'ancien hôpital d'Annecy.

## **AFFAIRES SCOLAIRES :**

### **• Projet Educatif Territorial (PEdT) – composition comité de pilotage**

Il a été précisé que ce renouvellement, fait auprès des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) permet notamment de continuer à bénéficier des taux d'encadrement assouplis pour notre garderie périscolaire.

Le Conseil municipal a donc fixé la nouvelle composition du comité de pilotage du PEdT de la façon suivante :

- 3 élus de la commission Education
- 3 enseignants dont la Directrice
- 3 parents d'élèves
- 3 agents communaux intervenant dans les services périscolaires
- 3 personnes représentant les associations
- 1 personne représentant l'association ASAP, qui assure l'aide aux leçons
- 1 personne représentant l'Inspection d'Académie
- 1 personne représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

## **FONCIER - BAUX :**

### **• ASAP : mise à disposition précaire et révocable de locaux scolaires**

Il a été rappelé que l'Association Sevriolaine d'Aide et de Partage (ASAP) dispense une aide aux leçons aux élèves de l'école élémentaire Henri Gour désignés par les enseignants. Ces élèves sont aidés lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 17 h 30.

Pour faciliter la prise en charge de ces enfants, les bénévoles de l'Association utiliseront, à titre provisoire, deux salles de classe au sein de l'école.

En conséquence, le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer une convention tripartite, entre la commune de Sevrier, la Directrice de l'école et l'Association pour la période du 5 novembre au 21 décembre 2018.

## **Questions diverses**

**Projet de liaisons Ouest du Lac d'Annecy (L.O.L.A.) :** Rappelant que le Projet de Liaisons Ouest du Lac d'Annecy, dont le Tunnel sous le Semnoz et un bus à haut niveau de service (B.H.N.S.) font partie intégrante dans le cadre du projet d'amélioration de la circulation et des déplacements sur les deux rives du lac d'Annecy, et qu'une concertation publique est organisée en lien avec le Conseil Départemental 74 et le Grand Annecy du 17 octobre au 31 décembre 2018, le Conseil municipal se réunira en séance privée le 12 novembre à 20 h 00 afin d'adopter une position commune sur le projet

lui-même et porter des propositions d'amélioration sur les options envisagées sur le territoire de Sevrier.

**Octobre rose** : Mme TALIN a tenu à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la mise en place de cet évènement.

**Repas des anciens** : Mme BERTRAND a fait le bilan de cette manifestation et a remercié les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal a pris acte de diverses communications et a levé sa séance à 21 h 30.

SEVRIER, le 24 octobre 2018

LE MAIRE,

Jacques REY